

## Chapitre 6

### « Boucler » sa recherche : de l'introduction à la conclusion générales

#### 1. L'INTRODUCTION GÉNÉRALE D'UNE RECHERCHE

L'introduction générale d'une recherche (votre thèse ou mémoire) a pour objectifs de présenter :

- 1) votre projet de recherche ;
- 2) les moyens que vous vous êtes donné pour le mener à bien ;
- 3) les résultats que vous avez obtenus ;
- 4) la manière dont votre texte (celui de votre thèse ou mémoire) va rendre compte des trois points précédents.

Cette introduction générale comporte dans l'idéal les éléments suivants (ils ne vont pas forcément apparaître dans l'ordre ci-dessous, et tous ne seront pas forcément présentés de manière exhaustive, certains pouvant ou devant être repris dans un premier chapitre voire une première partie de la recherche) :

##### 1.1 Présentation et justification de la *thématique* de recherche :

- conception de la discipline dans laquelle celle-ci s'inscrit ;
- rattachement éventuel à une école, un courant particulier à l'intérieur de la discipline, reprise d'une perspective propre à tel ou tel didacticien (dont celle de son directeur de recherche, éventuellement !...)
- définition et conception du domaine dans lequel cette thématique et ce projet de recherche se situent (ex. compréhension globale, supports littéraires, FOS, apprentissage de la grammaire, etc.) ;
- raisons de leur choix (contexte dans lequel on travaille, constats de carence ou de dysfonctionnement, projet d'amélioration ou d'innovation, motivations personnelles, objectifs professionnels,...) ;
- justification du titre retenu ;
- explication/explicitation de ce que ce sujet implique en termes de recherche ;
- intérêt, importance, enjeux de la thématique correspondante (par exemple en didactique des langues-cultures : pour la recherche, pour l'enseignement et/ou la formation, en général et/ou pour le terrain retenu) ;
- (éventuellement) principales difficultés prévisibles et principales difficultés effectivement rencontrées ;
- (éventuellement) modifications importantes de la thématique et du projet au cours de la recherche.

Notez, à propos de l'élément ci-dessus, que l'introduction... « introduit » votre travail de recherche, mais elle ne présente pas vos idées de début de la recherche : le moment d'énonciation de cette introduction générale est la fin de la recherche : elle est non seulement supposée rédigée pour vos lecteurs une fois la recherche et sa rédaction achevées, mais *elle doit impérativement être rédigée en toute fin de votre travail d'écriture, après la conclusion*

*générale* et en veillant à ce que ces deux parties soient parfaitement cohérentes l'une avec l'autre.

Certains souhaitent malgré tout rédiger l'introduction de leur recherche tout au début. Il s'agit alors d'un document provisoire, mais qui peut malgré tout leur être très utile pour les aider à se mettre au clair sur leur thématique, leurs objectifs et leur problématique de recherche : l'écriture, en effet, n'est pas seulement un instrument de compte-rendu de recherche, c'est un outil de recherche à part entière : elle oblige à préciser, relier et hiérarchiser ses idées, de sorte que l'on se rend compte souvent de problèmes de fond au moment de la mise en forme...

Suivant l'avancement de la réflexion du chercheur à ce moment-là, cette première version pourra être plus ou moins proche de la version finale telle qu'elle apparaîtra dans l'introduction définitive.

## **1.2 Présentation et justification de la *problématique* de la recherche :**

La question de la problématique de recherche fait l'objet du chapitre 4, « Élaborer sa problématique de recherche » (<http://www.christianpuren.com/cours-méthodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-4-élaborer-sa-problématique-de-recherche/>) du cours « Méthodologie de la recherche en DLC ».

J'y signale qu'il existe plusieurs conceptions possibles de la « problématique de recherche », plus ou moins larges, et donc celle que vous retiendrez sera elle aussi à décider en commun accord avec votre directeur de recherche.

*1.2.1 « cadre théorique »*, c'est-à-dire les concepts clés génériques et spécifiques et leurs relations (voir ci-dessous) ;

Cette question est traitée dans le point 2 « Problématique et concepts premiers de la recherche » du cours du chapitre 4 « chapitre 4 « Élaborer sa problématique de recherche » de cours en ligne "Méthodologie de la recherche en DLC » (<http://www.christianpuren.com/cours-méthodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-4-élaborer-sa-problématique-de-recherche/>).

Les définitions des concepts clés génériques sont par ailleurs proposées dans le « Glossaire des mots clés de la recherche » (<http://www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/047/>).

Cette présentation du cadre théorique se fera bien entendu en liaison avec la conception de la discipline ou du domaine, en attribuant tel concept à tel auteur, si c'est le cas. Les concepts seront d'emblée présentés avec les rapports qu'ils entretiennent entre eux : l'ensemble de ces relations constitue en effet la « carte conceptuelle » ou le « réseau conceptuel » de la recherche, qui correspondent dans notre discipline à ce que l'on appelle ailleurs (en linguistique, par exemple) un « cadre théorique ».

La question de la définition/description des concepts clés dans l'introduction est une question complexe, c'est-à-dire qui ne peut être réglée qu'au cas par cas, et si possible au cours d'échanges avec son directeur de recherche. Parfois, on donnera d'emblée la définition/description précise, si elle existe et que c'est celle que l'on a retenu ; d'autres fois on se contentera d'une définition standard ou approximative, en signalant qu'elle est provisoire et qu'on y reviendra (en note de bas de page, on indique alors où : dans quel chapitre, voire à quelle page) ; d'autres fois, encore, on se contentera d'opposer des définitions différentes ou contradictoires, de manière à problématiser les concepts clés eux-mêmes (ce qui implique qu'on y reviendra par la suite) ; enfin, certains concepts peuvent faire partie des objectifs mêmes de la recherche (recherche de « gains conceptuels »), et ne seront donc définis précisément que dans le corps de la recherche.

Seules (méta-)règles en l'occurrence, mais impératives : être clair pour le lecteur, et être cohérent avec le traitement et l'usage que l'on fera par la suite de ces concepts-clés.

1.2.2 *postulats et prémisses* (en liaison avec la conception de la discipline – cf. ci-dessus – ou rattachée à une orientation particulière) ;

1.2.3 *hypothèses et/ou questions de recherche principales* : explicitation de la relation entre le particulier (le cas étudié, le terrain de recherche) et le général (la problématique didactique dans laquelle ce particulier se situe) ;

### **1.3 Présentation et justification du choix des outils, de la méthodologie et de la démarche de recherche.**

Cette question est traitée dans ce cours au Chapitre 5, intitulé « Mettre en œuvre ses méthodes de recherche » :

<http://www.christianpuren.com/cours-méthodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-méthodes-de-recherche/>.

Voici les passages de ce chapitre 5 qui concerne les méthodes de recherche :

– p. 2 : *La conception de la discipline et de la recherche dans cette discipline y détermine la conception des méthodes de recherche. Les deux doivent être en cohérence, et c'est pourquoi la première doit être présentée avant la seconde dans l'introduction générale d'un mémoire ou d'une thèse [...].*

– p. 7 : *[...] dès l'introduction générale d'un mémoire ou d'une thèse, les objectifs du projet de recherche doivent être présentés avant même les méthodes mises en œuvre, avec les motivations qui ont incité le chercheur à s'y impliquer [...].*

– p. 30 : *[Un étudiant-chercheur] doit expliciter à chaque fois que cela est nécessaire, et en tout cas au moins dans l'introduction générale de son travail, sa conception de la DLC et de sa recherche en DLC, de manière à justifier les méthodes qu'il a choisi de mettre en œuvre.*

– p. 46 : *les méthodes de recherche [...] doivent impérativement être présentées à son directeur le plus tôt possible et faire l'objet d'un accord de sa part. Elles devront aussi être signalées dès l'introduction générale du mémoire ou de la thèse [...].*

### **1.4 Présentation et justification de la forme adoptée pour le travail écrit :**

– éventuellement, choix particuliers opérés dans l'écriture, choix et conception des annexes, de la bibliographie et index divers (thématique, onomastique, etc.) ;

– obligatoirement, annonce du plan de votre mémoire (différentes parties, avec éventuellement les justifications qui vous paraîtraient nécessaires).

Deux remarques :

1) Il ne faut pas confondre entre :

– *la démarche de recherche* (ce sont les différentes activités réalisées, dans l'ordre dans lequel elles ont été réalisées ; par exemple lecture de la littérature sur la question ; préparation, distribution, recueil et analyse d'un questionnaire ; observation de classe ; entretiens dirigés ; conception, réalisation et analyse d'une séquence de classe ;...

– *et la démarche de présentation de la recherche*, c'est-à-dire le plan de la thèse ou du mémoire.

Il est possible que les deux se confondent, mais il faut alors être très vigilant pour que la thèse ou le mémoire ne dérive vers un récit de recherche : ces travaux de recherche en effet visent à rendre compte des objectifs que l'on s'est fixé, des moyens que l'on s'est donné pour cela et des résultats que l'on a obtenus, et non du déroulement chronologique du processus de recherche. De toutes manières, si la recherche a été une vraie recherche, il y a toujours eu des récursivités (relecture d'ouvrages et d'articles en cours d'expérimentation voire après, ou lecture de nouveaux ouvrages et articles parus en cours de recherche, par exemple), et elle ne s'est donc pas déroulée entièrement de manière totalement linéaire.

2) L'introduction, comme tout le mémoire, est supposée rédigée une fois votre recherche entièrement terminée. Par contre, lorsque vous annoncez votre plan, vous indiquez au lecteur ce qu'il va trouver dans la suite de votre texte. D'où le jeu suivant sur les temps :

- Présentation de la démarche de recherche : « Pour valider mes hypothèses, j'ai consulté... j'ai enquêté... j'ai observé... » (*temps passé*).
- Présentation de la démarche de présentation de la recherche dans le mémoire : « Dans une première partie, je vais présenter... nous examinerons... » (*temps futur*).

Dans la totalité de votre mémoire, je conseille personnellement d'utiliser (mais il faut aussi consulter sur ces points, comme sur les autres, son directeur de recherche) :

- le passé composé et non le passé simple (« j'ai analysé », et non « j'analysai »), parce qu'il n'est pratiquement plus d'usage en français... et qu'il pose par conséquent des problèmes de conjugaison, même aux francophones, qui n'ont plus « dans les oreilles ») la conjugaison de ce temps... ;

- la première personne du singulier s'il s'agit de vous (*je*), et non le *nous* dit « de modestie », pour les quatre bonnes raisons suivantes :

- 1) Il s'agit d'une recherche personnelle, et il faut l'afficher comme telle, en prenant toutes ses responsabilités.
- 2) En didactique des langues-cultures, le meilleur moyen de limiter les effets indésirables de la subjectivité est encore de ne pas chercher à occulter la personne du chercheur.
- 3) Cela permettra d'éviter les ambiguïtés toujours possibles entre les « nous » personnels et les « nous » vraiment collectifs, sans parler du « on », dont les interprétations sont parfois complexes...<sup>1</sup>
- 4) Et enfin cela permettra d'éviter des erreurs d'accord. Une doctorante devra écrire, en effet, si elle parle d'elle-même : « Nous avons été très surprise de constater que... ».

Il n'y a pas et il ne peut y avoir un seul modèle d'introduction, et les différents éléments listés ici ne sont pas donnés de manière exhaustive ni hiérarchisée. Il faut surtout avoir en tête, lorsque l'on rédige son introduction, ses objectifs principaux, qui sont les suivants :

- donner d'emblée à vos lecteurs (ce sont *exclusivement* les membres de votre jury de soutenance, ce sont eux qui jugeront votre travail !) une image de sérieux et de compétence ;
- leur faire comprendre globalement votre projet ;
- leur faire comprendre la démarche d'ensemble que vous allez mettre en œuvre ;
- leur donner envie de continuer à vous lire.

C'est sur ces critères qu'elle sera jugée. Autant dire que l'enjeu principal en termes d'écriture de ce « morceau de bravoure » qu'est l'introduction générale (avec la conclusion générale) est de montrer que vous avez parfaitement intégré la « perspective du lecteur » : on écrit pour les autres, et en tenant compte de qui ils sont (et encore une fois, ce sont les membres de votre jury) et de quelles sont leurs attentes.

---

<sup>1</sup> Cette question concerne à l'écriture de recherche, et j'y reviendrai bien entendu dans le cours (à paraître » sur « L'écriture de recherche ».

## 2. LA CONCLUSION GÉNÉRALE D'UNE RECHERCHE

La conclusion générale se rédige en relation directe avec l'introduction générale, qu'elle doit reprendre systématiquement : elle doit non seulement lui « faire écho » implicitement, mais s'y référer explicitement. D'où le titre de ce chapitre, qui joue sur deux sens possible du mot « boucler » :

- « boucler » sa recherche, c'est à la fois l'achever, y mettre le point final : en français familier, « boucler un travail », c'est le terminer ;
- mais c'est aussi « mettre en boucle » sa recherche, comme on le fait avec une ceinture que l'on ferme, que l'on « boucle », en rattachant la conclusion générale à l'introduction générale.

La conclusion générale d'une recherche comporte les éléments suivants :

**2.1 Rappel de la problématique de recherche**, en particulier des hypothèses et des questions de recherche ;

**2.2 Bilan et auto-évaluation du travail réalisé**, qui concerne :

- les résultats de la recherche : en particulier, par conséquent, indication des hypothèses validées ou invalidées (parfois, la validation ou l'invalidation sont partielles ou contextuelles : elles le sont dans une certaine mesure ou sous certaines conditions), réponses obtenues/non obtenues/partiellement obtenues aux questions de recherche ;
- l'auto-évaluation de la pertinence et de l'efficacité des moyens utilisés pour travailler la problématique : outils, démarche et méthodologie) ;
- l'auto-évaluation concernant le mémoire lui-même en tant qu'objet (écriture, plan, présentation, etc.) ;

Ce bilan et cette autoévaluation doivent éviter les deux extrêmes que sont l'auto-satisfaction et l'auto-flagellation : il faut présenter simplement et sincèrement tout autant ce que l'on considère comme des réussites que ce qu'on évalue comme des échecs ou des insuffisances.

Et enfin, en tout dernier lieu :

**2.3 Compléments, prolongements et perspectives** : il s'agit de présenter ce qui vous apparaît en fin de travail comme des compléments nécessaires, des prolongements intéressants de votre recherche elle-même, ainsi que des perspectives sur d'autres recherches.

Une bonne recherche est en particulier une recherche qui donne envie de continuer à chercher, qui ouvre d'autres pistes de recherche, et c'est ce qu'il faut montrer aux membres du jury à la fin de votre thèse ; de manière sincère et crédible, sinon, mieux vaut vraiment ne pas le faire !

Cette ouverture finale peut aller du côté de *l'élargissement* de la recherche menée (étude d'autres aspects, d'autres problématiques, etc.) et/ou de son *approfondissement* (autres lectures, enquêtes auprès d'autres informateurs, prise en compte d'autres perspectives, etc.).

Une recherche réussie de la part d'un étudiant est d'abord et avant tout, au-delà de l'intérêt de ses résultats concrets au regard de la discipline et des autres chercheurs :

- une recherche qui lui a permis de mieux se former à la recherche ;
- et une recherche qui lui a donné le goût de la recherche.

***Voir consigne d'activité page suivante***

## Activité 1

Ce chapitre propose une activité unique, à savoir l'analyse comparée d'une introduction et d'une conclusion générales d'une recherche en fonction des contenus proposés dans ce chapitre.

Cette activité est à réaliser successivement sur chacun des trois ensembles introduction-conclusion générales des recherches suivantes :

1) *Conflits interdidactiques et problématique de l'éthique : le cas des enseignants natifs de français langue étrangère en universités japonaises.* (mémoire de Master Recherche 2<sup>e</sup> année)

2) *Pratiques et conceptions des professeurs d'anglais : le cas de l'enseignement-apprentissage de la culture en cours d'anglais langue étrangère en France.* (mémoire de Master Recherche 2<sup>e</sup> année)

3) *Pour une théorisation des utilisations de la chanson en classe de langue : genres, contextes et publics. Contribution à une définition de la chanson en tant que genre, et perspectives méthodologiques.* (thèse de doctorat)

**Les trois introductions générales** ont déjà été utilisées pour l'activité 6 du chapitre 4 de ce cours (« Élaborer sa problématique de recherche »). On les retrouvera à l'adresse de ce chapitre :

<http://www.christianpuren.com/cours-méthodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-4-élaborer-sa-problématique-de-recherche/>.

Ce sont respectivement les fichiers suivants :

- Activité 6 – Annexe 3-1\_Introd\_gen\_memoire.pdf
- Activité 6 – Annexe 3-2\_Introd\_gen\_memoire.pdf
- Activité 6 – Annexe 3-3\_Introd\_gen\_these.pdf

**Les trois conclusions générales** sont à télécharger à la même adresse que ce chapitre 6 de ce cours (« "Boucler" sa recherche : de l'introduction à la conclusion générales ») :

<http://www.christianpuren.com/cours-méthodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-6-boucler-sa-recherche/>.

Christian PUREN  
Version d'août 2013